



# **Collèges canadiens : Créer des droits de propriété intellectuelle et favoriser la commercialisation**

Soumission au Comité permanent de la science et de la recherche de la  
Chambre des Communes – Étude sur la commercialisation de la propriété  
intellectuelle

**Avril 2023**



COLLEGES &  
INSTITUTES  
CANADA

COLLÈGES &  
INSTITUTS  
CANADA



Collèges et instituts Canada (CICan) est la voix nationale et internationale du plus grand réseau d'enseignement postsecondaire du Canada. CICan défend les intérêts des collèges, instituts, cégeps et écoles polytechniques publiques du Canada, renforce leurs capacités et développe leurs connaissances afin de les consolider. Avec plus de **95 %** des Canadiens vivant à moins de **50 km** d'un institut membre, et grâce à sa vaste portée dans le monde entier, CICan s'efforce de protéger les collectivités au Canada et à l'étranger des aléas du futur.

Nous reconnaissons respectueusement que les bureaux de CICan à Ottawa sont situés sur le territoire traditionnel et non cédé de la Nation algonquine anishinaabe.

### **Collèges et instituts Canada**

1, rue Rideau, bureau 701  
Ottawa (Ontario) K1N 8S7  
Canada  
Téléphone : 613-746-2222

[www.collegesinstitutes.ca/fr/](http://www.collegesinstitutes.ca/fr/)

# Collèges canadiens : Créer des droits de propriété intellectuelle et favoriser la commercialisation

## Table des matières

Introduction.....	5
La valeur de la recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur.....	5
Recherche appliquée et propriété intellectuelle.....	6
Recherche appliquée et commercialisation.....	7
Exploiter les fûts jusqu'à la dernière goutte (Collège Mohawk).....	8
Donner vie à l'homme numérique (Collège Sheridan).....	8
Suivre l'évolution du marché des aliments d'origine végétale (Red River College).....	9
Statistiques sur la commercialisation de la recherche appliquée.....	9
Faire passer les innovations du laboratoire au marché.....	10
ANNEXE A : Programme des établissements pour stimuler les affaires – Document de réflexion.....	11
Recherche et développement dans les établissements d'enseignement supérieur sous l'égide des entreprises.....	11
Programme des établissements pour stimuler les affaires – Soutien à l'innovation et à la commercialisation des PME.....	12

# À propos de Collèges et instituts Canada

Collèges et instituts Canada (CICan) représente le plus grand réseau d'enseignement postsecondaire du Canada, avec plus de 140 membres. Dans plus de 680 campus et centres d'accès, nos membres collaborent avec des gouvernements, des industries et des organisations à but non lucratif pour former des millions d'apprenants divers. Avec des partenaires dans le monde entier, la portée de nos membres et notre approche pratique permettent aux établissements d'enseignement supérieur de relever les défis mondiaux et de répondre aux besoins de la main-d'œuvre canadienne. Quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) des Canadiens et 86 % des peuples autochtones vivent à moins de 50 km d'un établissement membre de CICan. Ils offrent des parcours pratiques et souples aux apprenants des collectivités urbaines, rurales, nordiques et éloignées afin de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour se développer et s'adapter à l'évolution des industries. La perspective communautaire de terrain des établissements d'enseignement supérieur permet des partenariats avec les entreprises pour former les apprenants aux emplois d'aujourd'hui et résoudre les problèmes de demain, où qu'ils se trouvent.

## Introduction

Par le présent mémoire, Collèges et Instituts Canada (CICan) est ravie de donner suite à sa comparution devant votre comité le 7 mars 2023. CICan est très reconnaissant d'avoir eu l'occasion de participer à votre étude sur la manière dont la commercialisation de la propriété intellectuelle (PI) peut être mieux soutenue par le gouvernement du Canada.

Lors du témoignage du D<sup>r</sup> Jeffrey Taylor, CICan a formulé trois recommandations sur la façon dont le gouvernement du Canada peut mieux soutenir la commercialisation de la PI par l'intermédiaire de la recherche appliquée au niveau des établissements d'enseignement supérieur :

1. Améliorer l'aide à la création de propriété intellectuelle en augmentant le financement de la recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur;
2. Examiner les possibilités de financement des établissements d'enseignement supérieur pour qu'ils proposent aux entreprises avec lesquelles ils collaborent une formation et d'autres mesures d'accompagnement sur l'importance de la propriété intellectuelle et des droits de propriété intellectuelle;
3. Examiner plus largement les contributions que les établissements d'enseignement supérieur peuvent apporter aux programmes visant à améliorer les résultats de la commercialisation dans le secteur postsecondaire, comme le programme national de passage du laboratoire au marché proposé par le gouvernement.

À la suite de la comparution du CICan devant le Comité, un nouvel investissement important de 108,6 millions de dollars pour soutenir la recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur sur trois ans, à partir de 2023-2024 a été annoncé dans le budget de 2023. CICan soutient fortement cet investissement et se réjouit du soutien continu du gouvernement du Canada. Cet investissement permettra à notre réseau de soutenir des milliers de PME supplémentaires au cours des prochaines années.

Les pages qui suivent présentent les réponses de CICan aux questions posées par le Comité, ainsi que nos perspectives plus larges sur d'autres sujets pertinents pour l'étude du Comité.

## La valeur de la recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur

La recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur crée une valeur importante pour l'économie canadienne et pour des milliers de petites et moyennes entreprises à travers le Canada.

En 2019-2020, le système de recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur a bénéficié d'un investissement total du gouvernement du Canada de 111 millions de dollars pour faciliter :

- Plus de 6 400 projets de recherche appliquée menés avec près de 8 000 entreprises et partenaires communautaires;
- Sur ces 6 400 projets, 5 500 ont abouti à des résultats positifs, notamment ce qui suit :
  - 2 297 prototypes;
  - 1 670 nouveaux produits;
  - 415 nouveaux processus;
  - 351 nouvelles offres de services;
  - 169 entreprises dérivées<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Données issues de l'enquête bisannuelle de CICan sur la recherche appliquée, accessible ici : <https://www.collegesinstitutes.ca/fr/arsurvey/>.

La recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur est menée par plus de 700 laboratoires et centres de recherche affiliés à ces établissements et a permis à plus de 42 000 étudiants d'acquérir une expérience concrète de la recherche en facilitant leur participation à une équipe de projet de recherche appliquée. En outre, 85 % de tous les projets entrepris ont été achevés en moins d'un an, à la vitesse requise par les entreprises.

Il est important de noter que les investissements du gouvernement du Canada ont un effet de levier et sont complétés par d'autres acteurs de l'écosystème de la recherche appliquée. En fait, en 2019-2020, l'investissement du secteur privé dans les projets de recherche appliquée au niveau collégial **a égalé l'investissement du gouvernement du Canada à hauteur** de 111 millions de dollars, tant en espèces qu'en nature.

Le système a également bénéficié d'un financement provincial/territorial de 68 millions de dollars pour la recherche appliquée, ainsi que de 61 millions de dollars investis par les établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes. Enfin, le financement des organisations et des gouvernements autochtones et municipaux s'est élevé à 4 millions de dollars, pour une valeur totale du système de **354 millions de dollars** et a été facilité par les investissements fondamentaux du gouvernement du Canada.

La recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur est une **innovation axée sur la demande**. Les établissements d'enseignement supérieur et les praticiens de la recherche appliquée dans ces établissements ne déterminent pas les questions qui orientent leurs recherches; ces questions de recherche sont déterminées par des partenaires externes, généralement des petites et moyennes entreprises, sur la base de leurs besoins commerciaux ou opérationnels. Ainsi, un investissement dans le système de recherche appliquée collégiale est en fin de compte un investissement dans l'innovation axée sur le marché, en veillant à ce que les résultats de la recherche appliquée aient un cas d'utilisation clair et une possibilité de déploiement déterminée.

Par exemple, lorsqu'Autobus Lion (comme on l'appelait à l'époque), un fabricant d'autobus scolaires de Saint-Jérôme, au Québec, a vu une occasion de combler le désir des acteurs du marché pour des solutions de transport utilisant des véhicules électriques, il s'est [associé à l'Institut Véhicule Innovant \(IVI\) du Cégep de Saint-Jérôme](#), un centre de recherche appliquée qui possède une expertise dans l'innovation en matière de véhicules. Grâce à son partenariat, IVI a aidé Autobus Lion à développer le tout premier prototype d'autobus scolaire électrique d'Amérique du Nord.

Après des essais sur route, y compris dans des conditions hivernales extrêmes, le projet a été couronné de succès. C'est ainsi qu'a commencé un incroyable parcours de mise à l'échelle, soutenu par le lancement de la fabrication sur la base du projet de recherche appliquée de l'entreprise. Plusieurs années après cette collaboration, Autobus Lion a changé de nom pour devenir Lion Électrique, un fabricant de véhicules de transport entièrement électriques. Aujourd'hui, Lion Électrique est un leader nord-américain en matière de solutions de transport avec véhicules électriques, compte de nombreux clients du groupe un (Amazon, IKEA, le New York Times), étend sa présence au sud de la frontière et est cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

## Recherche appliquée et propriété intellectuelle

Comme l'a souligné CICan lors de sa comparution et du témoignage du D<sup>r</sup> Jeffrey Taylor, les établissements d'enseignement supérieur adoptent une approche non interventionniste en ce qui concerne la propriété intellectuelle générée par la recherche appliquée collégiale. En effet, le mandat fondamental de ces établissements est de stimuler et de soutenir le développement économique local. Si la plupart des Canadiens connaissent ce mandat dans le contexte du développement des talents et des compétences par le biais de notre multitude de programmes, ce mandat oriente également notre approche du soutien à l'innovation et à la recherche appliquée.

Cette situation découle d'un principe fondamental de l'approche des établissements d'enseignement supérieur en matière de recherche, à savoir que le partenaire le mieux placé pour exploiter la propriété intellectuelle développée par la recherche appliquée est le partenaire commercial : il a cerné le problème qu'il tente de

résoudre ou le produit qu'il tente de créer, suggérant qu'il a déterminé un débouché ou une possibilité d'améliorer ses pratiques commerciales. En règle générale, le partenaire détermine un cas d'utilisation pour les résultats du projet de recherche appliquée. Si les établissements d'enseignement supérieur pouvaient tenter d'exploiter la propriété intellectuelle d'un projet ou d'en tirer profit, cela irait à l'encontre de leur rôle de moteur du développement économique local.

Toutefois, comme l'a indiqué CIGan dans son témoignage, des mesures de soutien globales, avant et après les projets, pourraient constituer un moyen essentiel de renforcer et d'élargir la capacité des établissements d'enseignement supérieur à soutenir l'innovation axée sur les PME dans l'ensemble du Canada. Ce type de mesures de soutien est essentiel étant donné que les PME manquent souvent de capital, de connaissances ou de temps pour envisager des questions telles qu'une stratégie à long terme en matière de propriété intellectuelle. Il s'agit notamment des mesures de soutiens suivantes :

- Permettre aux établissements d'enseignement supérieur d'aider les entreprises à identifier les clients alpha et bêta
- Exploiter leurs propres réseaux pour aider les entreprises [en particulier celles dirigées par des femmes ou des personnes autochtones, noires et de couleur] à trouver des partenaires, des bailleurs de fonds, des clients
- Réaliser des études de marché et de faisabilité
- **Développer l'expertise des établissements d'enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle sur place, en mettant l'accent sur le soutien à l'utilisation nationale et sur l'application de la PI développée en collaboration avec l'établissement d'enseignement supérieur**
- Fournir un soutien après l'achèvement d'un projet de recherche afin d'aider les partenaires à tirer parti d'autres utilisations ou marchés pour les innovations
- Soutenir les PME dans le processus de fabrication et de mise à l'échelle des produits ou des services

CIGan a déjà plaidé en faveur d'un programme de 25 millions de dollars par an pour fournir ces mesures de soutien, tout en développant la commercialisation et la diffusion de la recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur et en fournissant aux PME des services de navigation, en particulier pour le financement. Des détails supplémentaires sur la proposition du CIGan concernant le programme des établissements pour stimuler les affaires se trouvent à l'annexe A.

## Recherche appliquée et commercialisation

La recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur a pour but de favoriser la commercialisation au Canada.

En effet, la recherche appliquée au niveau collégial se situe entre la recherche fondamentale menée par les universités et la recherche industrielle menée par l'industrie, en se concentrant sur la traduction de notre base de connaissances fondamentales en résultats tangibles (produits, services, améliorations de processus et prototypes). Axée sur les niveaux 4 à 8 de maturité technologique, la recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur permet de combler le fossé entre la recherche fondamentale et les besoins de l'industrie, comme le montre l'illustration ci-dessous.

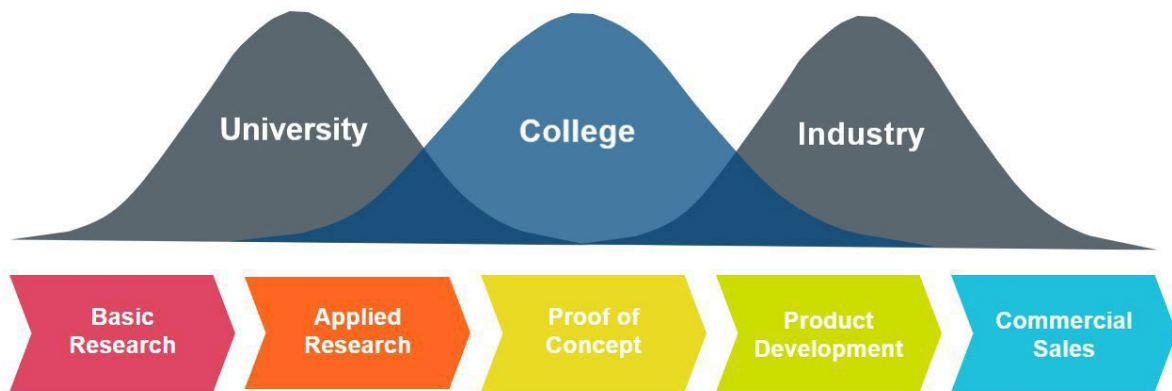


Figure 1 : Établissements d'enseignement supérieur dans le spectre de la recherche fondamentale <---> industrielle

University – Université

College – Collège

Industry - Industrie

Basic Research - Recherche fondamentale

Applied Research - Recherche appliquée

Proof of Concept - Preuve de concept

Product Development - Développement de produits

Commercial Sales - Ventes commerciales

La valeur ajoutée unique des établissements d'enseignement supérieur à l'écosystème d'innovation du Canada a été récemment déterminée dans le plan directeur de la Corporation d'innovation du Canada, qui indique l'intention de la Corporation de favoriser les interconnexions entre les PME à la recherche d'aide et les établissements qui peuvent fournir l'aide dont les PME ont besoin.

En réponse à une question de M. Williams, vous trouverez ci-dessous plusieurs exemples de produits qui ont été commercialisés :

## Exploiter les fûts jusqu'à la dernière goutte (Collège Mohawk)

Barventory, une société de contrôle des stocks basée à Hamilton, était frustrée par les méthodes actuelles de mesure des stocks de bière, qui sont souvent mal calculées en raison de la mousse des verres.

Barventory a demandé au Collège Mohawk de concevoir une balance à fûts connectée par wifi, qui transmet des renseignements sur les quantités de bière en stock à une plateforme infonuagique de gestion des stocks. Le Collège Mohawk a travaillé avec l'entreprise pour concevoir une balance en utilisant une approche de conception fondée sur la fonction et a créé douze versions de la conception initiale. La septième version s'est avérée fructueuse. Le Collège Mohawk a ensuite produit quatre prototypes physiques à des fins d'essai, notamment au moyen de plus de 600 essais de chute de 120 livres.

**Le prototype réussi a été remis à Barventory aux fins de production et de distribution et est maintenant disponible sur le marché.**

## Donner vie à l'homme numérique (Collège Sheridan)

Les doubles numériques (des reconstitutions de personnes réelles dans des environnements numériques) ont toujours coûté plus d'un million de dollars par unité à développer.

Présentant le débouché, la société Cream Productions, basée à Toronto, s'est associée au Collège Sheridan pour créer « Humains numériques dynamiques », un flux de travail et une suite logicielle qui accélèrent



considérablement la création et l'animation de doubles numériques. Avec le soutien de 10 membres du personnel et de plus de 20 étudiants de plusieurs facultés, le Collège Sheridan a largement contribué à la conception et au développement du produit. Depuis l'achèvement du projet, Cream Productions a concédé des licences sur le processus et la suite logicielle à des partenaires de développement de jeux vidéo ainsi qu'à Meta, la société mère de Facebook.

**Le résultat est une réduction significative du temps et de l'investissement en main-d'œuvre nécessaires à la création d'un être humain numérique réaliste : grâce aux outils de Cream Productions, un être humain numérique dynamique peut désormais être créé dans des environnements virtuels à l'aide d'un outil aussi simple qu'un iPhone 12.**

## **Suivre l'évolution du marché des aliments d'origine végétale (Red River College)**

Big Mountain Foods, une entreprise de fabrication d'aliments à base de plantes basée à Vancouver, cherchait de nouveaux moyens de diversifier son offre de produits et de développer son activité en élargissant ses capacités de fabrication de tofu.

Heureusement, la Prairie Research Kitchen du Red River College travaillait déjà depuis plusieurs années avec Prairie Fava, un producteur canadien et fournisseur de féveroles à petits grains (une légumineuse clé cultivée au Manitoba), afin d'affiner, d'explorer et de développer de nouvelles façons pour les consommateurs d'utiliser les féveroles à petits grains, notamment la farine de féverole, et de déterminer comment les féveroles pourraient contribuer à la fabrication d'un produit à base de tofu. Grâce à ce partenariat permanent, lorsque Big Mountain Foods s'est manifesté en 2020 pour obtenir une aide à la validation des produits et des processus, la Prairie Research Kitchen a pu mettre en relation les deux partenaires et stimuler la collaboration.

**Depuis la conclusion de ce partenariat, Big Mountain Foods a commencé à produire du tofu à base de féveroles à petits grains dans la première usine de tofu sans allergènes au monde. L'entreprise a pour objectif de produire 15 millions d'unités par an. Ce tofu sans soja est désormais disponible dans les rayons des magasins, offrant ainsi aux Canadiens un plus grand choix sur le marché en pleine expansion des aliments d'origine végétale.**

## **Statistiques sur la commercialisation de la recherche appliquée**

CICan ne suit pas systématiquement les projets de recherche appliquée qui aboutissent à la commercialisation et à la mise à disposition sur le marché.

Cette situation s'explique en grande partie par le fait que, dans le cadre du modèle actuel, l'engagement des établissements d'enseignement supérieur s'arrête à la fin d'un projet de recherche appliquée.

Avec un financement supplémentaire pour fournir un soutien global (avant et après le projet) aux partenaires commerciaux, les établissements d'enseignement supérieur seraient en mesure de mieux suivre les résultats de leurs projets de recherche appliquée, et de fournir une éducation et des mesures de soutien liées à l'éducation relative à la propriété intellectuelle et à l'importance de faire valoir les droits de propriété intellectuelle, de faciliter les évaluations des débouchés et de fournir d'autres mesures de soutien selon les besoins des partenaires. Il est important de noter que ce financement pourrait également permettre aux établissements d'enseignement supérieur d'étendre la participation des étudiants à des projets dans l'ensemble de leur gamme de programmes. Ainsi, de nombreux établissements d'enseignement supérieur proposent des programmes d'administration des affaires et de commercialisation, dont les étudiants pourraient être impliqués dans la fourniture de ce type de mesures de soutien dans le cadre d'une possibilité d'apprentissage intégré au travail.

## Faire passer les innovations du laboratoire au marché

Dans le budget de 2022, le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'investir dans un programme national de passage du laboratoire au marché, qui aiderait les chercheurs à comprendre comment faire passer leurs propres innovations du laboratoire au marché.

CICan considère qu'il est essentiel que ce programme considère les établissements d'enseignement supérieur comme des partenaires clés, en particulier en raison de leur expertise en matière de mise à l'échelle des innovations dans l'ensemble du spectre des niveaux de maturité technologique. Dans le contexte de ce programme, les établissements d'enseignement supérieur veulent s'assurer que leurs propres chercheurs et leurs étudiants axés sur la recherche sont admissibles à des mesures de soutien afin de garantir que le plus vaste système d'enseignement postsecondaire du Canada est effectivement utilisé pour faciliter la croissance de l'entrepreneuriat fondé sur la recherche.

Le programme national de passage du laboratoire au marché offre également la possibilité de renforcer les interconnexions dans le secteur de l'enseignement postsecondaire. Compte tenu des programmes de recherche appliquée et de développement axés sur les entreprises, les établissements d'enseignement supérieur recrutent de plus en plus d'assistants de recherche en plus des professeurs pour soutenir ce secteur d'activité en pleine expansion.

Les établissements d'enseignement supérieur proposent souvent des programmes de formation en gestion d'entreprise, commercialisation, vente et autres aspects clés de l'entrepreneuriat. Compte tenu du nombre croissant d'associés en recherche dans les établissements d'enseignement supérieur, une option intéressante pour soutenir les programmes de formation et d'entrepreneuriat en matière de mise sur le marché serait d'accueillir des participants au programme national de passage du laboratoire au marché provenant d'universités dans les centres de recherche appliquée collégiaux dans le cadre de postes de type « bourse », où le participant pourrait apporter sa propre expertise au portefeuille de recherche appliquée de l'établissement d'enseignement supérieur tout en recevant une aide pour développer sa propre innovation. Cette possibilité pourrait être associée à une formation afin de garantir la réussite du participant.

Outre le fait de renforcer l'expérience des participants en matière d'entrepreneuriat dans la recherche, de répondre à un besoin de main-d'œuvre et d'approfondir les réseaux professionnels des participants, cette approche permettrait également de rapprocher le secteur postsecondaire, de renforcer les interconnexions entre les collèges et les universités et d'offrir la possibilité de développer d'autres collaborations entre les chercheurs des collèges et ceux des universités.

## ANNEXE A : Programme des établissements pour stimuler les affaires – Document de réflexion

### Recherche et développement dans les établissements d'enseignement supérieur sous l'égide des entreprises

Le Canada a continué à voir les investissements dans la recherche et le développement (R et D), et en particulier ceux du secteur privé, diminuer par rapport à ses pairs de l'OCDE. L'innovation et la commercialisation sont des moteurs essentiels de la prospérité économique et de l'emploi. Il est particulièrement troublant pour le Canada de constater que les petites et moyennes entreprises (PME), qui représentent de loin la plus grande part de nos emplois et de nos entreprises, continuent à éprouver des difficultés en matière d'innovation. Les PME ont cerné quatre obstacles principaux : les difficultés d'accès aux équipements, aux talents et à l'expertise, les aides gouvernementales et les clients alpha/bêta. La recherche et le développement menés par les entreprises dans les établissements d'enseignement supérieur se sont révélés être un moyen efficace et très performant de surmonter ces quatre obstacles.

Le système canadien de recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur est un processus de recherche unique qui place un défi commercial au cœur du processus d'investigation. Ce processus présente trois propositions de valeur uniques au sein de l'écosystème canadien de l'innovation : 1) la question de recherche est dictée par l'entreprise, tous les actifs de recherche sont orientés vers la résolution du problème de l'entreprise, 2) l'entreprise conserve la propriété intellectuelle (PI), et 3) des solutions sont trouvées à la vitesse de l'entreprise, la plupart des projets étant achevés en moins d'un an. Cette approche de la recherche est particulièrement précieuse lorsqu'il s'agit de la création et de la monétisation potentielle de la propriété intellectuelle. Étant donné que l'entreprise conserve la PI, celle-ci demeure entre les mains de l'entrepreneur qui est le plus susceptible d'être intéressé par sa commercialisation.

Notre système est axé sur la résolution de problèmes et la création de solutions innovantes aux défis du monde réel. Les PME partenaires trouvent ces caractéristiques particulièrement attrayantes, et les PME représentent environ [70 % des partenaires de la recherche appliquée menée dans les établissements d'enseignement supérieur](#). Au cours des dix dernières années, l'écosystème de la recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur s'est considérablement développé. Les revenus ont doublé, et le financement du secteur privé correspond dollar pour dollar aux investissements fédéraux.

Les idées novatrices ne manquent pas au Canada, mais il peut être difficile, surtout pour les PME, de transformer les idées et la propriété intellectuelle en produits et services qui connaîtront un succès commercial. Ce processus nécessite un soutien avant, pendant et après la recherche. Les collèges et instituts du Canada sont devenus des partenaires de recherche de choix, aidant des milliers d'entreprises, d'entrepreneurs et d'entreprises sociales. Les établissements d'enseignement supérieur sont également fortement engagés dans un écosystème de la R et D inclusif de classe mondiale qui intègre des systèmes solides de gestion des données de recherche, des principes d'équité, de diversité et d'inclusion, l'intégrité et la sécurité de la recherche, ainsi que des normes réglementaires et éthiques élevées. En [2019-2020, des bureaux de recherche appliquée basés dans des établissements d'enseignement supérieur ont montré ce qui suit](#) :

- Plus de 8 000 entreprises ont bénéficié du soutien des collèges et instituts, notamment sous la forme d'une expertise technique, d'équipements et de la main-d'œuvre talentueuse, ainsi que de réseaux d'entreprises locales et des talents potentiels;
- Plus de 42 000 étudiants ont participé à des travaux de recherche appliquée, ce qui a permis de constituer un bassin de talents;
- Plus de 5 500 nouveaux processus, produits, prototypes et services, dont 85 % ont été mis au point en moins d'un an.

La lettre de mandat du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique comprend un engagement à établir un nouveau fonds à l'intention des collèges et universités pour les aider à commercialiser des recherches de pointe, y compris en cernant et en protégeant les droits de brevet à l'égard de recherches menées à bien sous leur égide et en rapprochant les chercheurs et les personnes ou entreprises pour aider à trouver des applications pratiques des innovations et à faire croître notre économie. C'ICan estime que cette promesse importante devrait être prioritaire dans le budget de 2022, avec une attention particulière pour aider les PME à innover et à prospérer en cette période troublée, et que ce fonds peut aider à mettre à l'échelle ces solutions éprouvées et très efficaces.

## **Programme des établissements pour stimuler les affaires – Soutien à l'innovation et à la commercialisation des PME**

Nous savons qu'il existe une demande importante et non satisfaite de la part des entreprises en matière de recherche appliquée dans les établissements d'enseignement supérieur. Un financement fédéral supplémentaire permettrait de fournir des services de soutien précieux et d'attirer davantage d'acteurs dans cet écosystème. Nous savons que seulement 2 % des PME ont accès au Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), par exemple, et que seulement 6 % se tournent vers leur collège local ou université locale pour obtenir de l'aide en matière d'innovation. Nous pouvons changer cette situation grâce au programme des établissements pour stimuler les affaires.

Ce financement supplémentaire permettrait d'offrir aux PME une aide de grande qualité avant et après le projet, y compris l'analyse du marché, l'identification des clients alpha et bêta, l'aide à la fabrication et au processus de production, autant d'éléments essentiels du processus de commercialisation. Nous avons également l'intention de faire davantage pour mettre les PME en contact avec les ressources et les aides gouvernementales existantes.

**C'ICan propose que 25 millions de dollars par an soient consacrés à un nouveau programme des établissements pour stimuler les affaires**, ce qui permettrait aux établissements d'enseignement supérieur d'augmenter et d'élargir les aides à l'innovation pour les PME, avant et après les projets de recherche appliquée. Le programme financera les établissements d'enseignement supérieur pour qu'ils fournissent des services de commercialisation aux PME clientes dans trois grands domaines :

1. Développer la commercialisation et la sensibilisation pour attirer beaucoup plus d'entrepreneurs et d'entreprises.
2. Fournir un service d'accompagnement aux PME.
  - Aider les établissements d'enseignement supérieur à offrir un ensemble cohérent de services de navigation pour faciliter l'accès des entreprises aux aides et aux financements fédéraux et provinciaux existants, y compris ceux offerts par les associations de développement régional, ainsi que par la Banque de développement du Canada.
3. Développer le soutien initial et final aux projets de recherche appliquée, notamment :
  - Permettre aux établissements d'enseignement supérieur d'aider les entreprises à identifier les clients alpha et bêta;
  - Exploiter leurs propres réseaux pour aider les entreprises (en particulier celles dirigées par des femmes ou des personnes autochtones, noires et de couleur) à trouver des partenaires, des bailleurs de fonds, des clients;
  - Réaliser des études de marché et de faisabilité;
  - Développer l'expertise des établissements d'enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle sur place, en mettant l'accent sur le soutien à l'utilisation et l'application de la PI développée en collaboration avec l'établissement d'enseignement supérieur;
  - Fournir un soutien après l'achèvement d'un projet de recherche afin d'aider les partenaires à tirer parti d'autres utilisations ou marchés pour les innovations;
  - Soutenir les PME dans le processus de fabrication et de mise à l'échelle des produits ou des services.

Cet investissement viendrait compléter les récentes réformes du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté et les investissements post-pandémiques par l'entremise de subventions de partenariat en recherche appliquée et en technologie (PRAT) qui ont permis aux établissements d'enseignement supérieur d'être plus souples dans leurs offres de recherche appliquée aux entreprises. Les établissements d'enseignement supérieur sont idéalement placés pour fournir un soutien local réactif afin d'accroître la productivité et l'innovation dans les jeunes entreprises et les PME et d'encourager de nouvelles initiatives qui font progresser les priorités post-pandémiques liées à la durabilité, à la santé publique, à l'inclusion sociale et à l'amélioration de la résilience des chaînes d'approvisionnement. Plus important encore, l'extension de cette approche canadienne éprouvée, intégrée dans les collèges et les instituts, mais dirigée par les entreprises, pourrait réellement faire la différence pour les objectifs du Canada en matière d'innovation et de commercialisation.